Ecole Elémentaire Les hirondelles
Place de Stalingrad
95 190 Fontenay en Parisis

☎ **01 34 71 17 05**

0951116X@ac-versailles.fr

Juin 2009

Liste du matériel
Scolaire individuel

Pour éviter aux familles des achats inutiles, voici la liste des fournitures scolaires individuelles que votre enfant utilisera pour la prochaine année.
Pour tous: un cartable assez grand et rigide (pas de sac "fourre-tout", dans l'intérêt du dos des élèves et des livres prêtés par l'école). Ces livres et fichiers devront impérativement être couverts par les familles pendant la première semaine de classe.

Matériel commun à toutes les classes

- gomme et crayon noir, taille-crayon avec réservoir
- une trousse avec 15 crayons de couleur et 15 feutres,
- colle en bâton **à renouveler,**
- paire de ciseaux **à bouts ronds,**
- double décimètre plat transparent,
- stylos à bille à pointe fine rouge, bleu, vert, noir (Pas de quatre couleurs),
- Deux cahiers de brouillon 96 pages **(à renouveler),**
- deux pochettes à rabats cartonnées grand format,
- Une pochette de 4 surligneurs de couleurs différentes.
- Ardoise à sec, chiffon, le tout dans un sac **(pas d'ardoise à craie)**,

En plus pour les CP

- cahier de textes (pas d'agenda),
- Boîte d'étiquettes pour les mots de lecture.

En plus pour les CE1

- cahier de textes (pas d'agenda),
- un répertoire format carnet si possible sans spirales.

En plus pour les CE2, CM1 et CM2

- des feuilles de classeur simples, grand format (21 x 29,7), grands carreaux, œillets **à renouveler,**
- compas et équerre,
- des pochettes plastifiées grand format pour classeur (21 x 29,7),

Chaque enseignant complètera éventuellement cette liste par du matériel spécifique conforme à la liste présentée au Bulletin Officiel.

II est souhaitable que les enfants puissent disposer d'un dictionnaire à la maison, (si possible le même que celui utilisé à l'école).

Ce matériel devra être de bonne qualité, sans luxe inutile. La famille devra régulièrement **veiller à son entretien et son renouvellement**. Il est vivement conseillé de marquer tout ce qui peut l'être. Cette recommandation est également valable pour les vêtements et le cartable.

IMPORTANT: II est rappelé que l'Assurance Responsabilité Civile individuelle - Accidents Corporels est **obligatoire** pour les activités dépassant les horaires habituels de la classe. Il est recommandé aux familles de renouveler rapidement l'assurance des enfants si ce n'est déjà fait. Pour les élèves de CP et CE1, nous vous conseillons de faire passer une visite médicale pour la piscine qui est une activité obligatoire inscrite à l'emploi du temps.

Les enseignants de l'école